Image not found or type unknown

Devis signé par mère et fille travaux commence et annuler

Par **Claber**, le **27/03/2013** à **17:35**

bonjour
Nous avons fait des devis pour la sommes de 210 000€ pour rénovation d'une propriété les devis ont été signé par l'héritière de cette maison nous avons commencé les travaux,une première facture a été donné et suite à une dispute entre la mère usufruitière avec autorisation de faire
Des travaux et la fille .
La mère refuse que la fille ne gère plus les travaux donc nous demande de refaire les devis à son nom ensuite elle nous signe aussi les devis et maintenant elle ne veut plus faire les travaux et refuse de nous payer la première facture sachant que c'était la mère qui devait payé les travaux car la fille est seule héritière .j'ai donc refusé du travail ayant avec ce devis et mes autres clients 1 an de travail d'avance et j'ai embauché 3 personnes supplémentaires pour 3 mois renouvelables. Puis-je demande des dommages et intérêts et comment faire pour ma facture
Merci de m'aider
Claber

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés